



RCS : AJACCIO

Code greffe : 2001

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AJACCIO atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1974 B 00026

Numéro SIREN : 303 649 313

Nom ou dénomination : A SAULI ET CIE

Ce dépôt a été enregistré le 01/10/2014 sous le numéro de dépôt 1892

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
D'AJACCIO

PALAIS DU FINOSELLO - AVENUE MARECHAL LYAUTEY
BP20983 - 20700 AJACCIO CEDEX 9

TEL 04 95 23 17 82 / FAX 04 95 20 75 93

RECEPISSE DE DEPOT

A SAULI ET CIE
route de Borivoli
20146 Sotta

V/REF :

N/REF : 74 B 26 / 2014-A-1892

Le Greffier du Tribunal de Commerce D'AJACCIO certifie qu'il a reçu le 01/10/2014, les actes suivants :

Procès-verbal d'assemblée en date du 30/06/2014

- Modification de commissaires aux comptes

Concernant la société

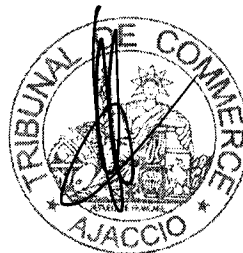
A SAULI ET CIE
Société par actions simplifiée
route de Borivoli
20146 Sotta

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2014-A-1892 le 01/10/2014

R.C.S. AJACCIO 303 649 313 (74 B 26)

Fait à AJACCIO le 01/10/2014,

LE GREFFIER



SOCIETE "A. SAULI & CIE "
S.A.S. au capital de 400 000 Euros
Siège Social : Route de Borivoli 20146 SOTTA
R.C.S. AJACCIO B 303.649.313 (74 B 26)

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU
30 JUIN 2014**

L'an deux mille quatorze et le trente juin à 18 heures, au siège social,

La société HOLDING AJMS
SARL au capital de 13.800.000 Euros
Ayant son siège social à Palavesa 20137 PORTO-VECCHIO
Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Ajaccio, sous le numéro B 525 267 761
Représentée par son gérant Monsieur Alfred SAULI
Associé unique de la société « A. SAULI & CIE »

I A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2013 ont été approuvés par la société HOLDING AJMS, associé unique.

A l'issue de cette décision les mandats des commissaires aux comptes ont été examinés par l'associé unique.

II A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- Nomination d'un nouveau commissaire aux comptes titulaire
- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes suppléant
- la délégation de pouvoirs en vue de formalités

PREMIERE DECISION

Les mandats des commissaires arrivant à expiration, l'associé unique décide de :

- Nommer la société PROVENCE MEDITERRANEE AUDIT ayant son siège social Immeuble le Galion 15 boulevard Augustin Cieussa 13007 MARSEILLE, en qualité de commissaire aux comptes titulaire en remplacement de Monsieur Jean AYEL, pour une durée de six exercices soit jusqu'à l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019.
- Renouveler le mandat de monsieur Jean-Luc LESIEUR en qualité de commissaire aux comptes suppléant pour une durée de six exercices soit jusqu'à l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

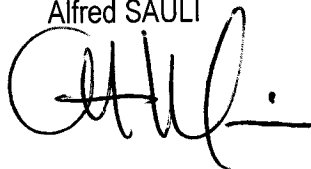
DEUXIEME DECISION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie du présent procès-verbal à l'effet d'effectuer toutes formalités prescrites par la loi.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et le Président et répertorié sur le registre des décisions de l'associé unique.

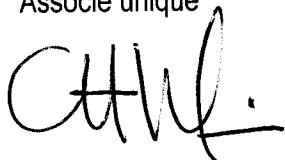
LE PRESIDENT

Alfred SAULI

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'AS' followed by a stylized flourish and a dot.

HOLDING AJMS

Associé unique

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'AJMS' followed by a stylized flourish and a dot.